



Dotez-vous d'un guide de pratiques écoresponsables au travail !

Vous souhaitez améliorer le bilan environnemental de votre municipalité ?

Vous vous questionnez sur vos habitudes de travail ?

Vous souhaitez promouvoir des pratiques de travail plus saines et respectueuses de l'environnement ?

POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

- Soutenir et encadrer vos efforts en matière de développement durable.
- Mobiliser vos employés via une démarche structurante, volontaire et responsable.
- Témoigner de l'exemplarité de votre administration.
- Contribuer au développement d'écocitoyens.

Bénéficiez de notre expertise et faites participer vos employés !

VOS BÉNÉFICES...



ÉCONOMIQUES

- Optimiser l'utilisation de vos ressources et la cohésion des actions entre les services municipaux.
- Réduire vos dépenses et vos coûts d'opération.



SOCIAUX

- Augmenter l'engagement des employés grâce à une vision durable et partagée.
- Intégrer des pratiques durables ou relancer des initiatives déjà en place.
- Créer une synergie entre les employés.



ENVIRONNEMENTAUX

- Réduire votre empreinte environnementale.
- Assurer une gestion efficiente des ressources énergétiques et de l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables.
- Atteindre des objectifs environnementaux établis dans vos politiques et plans d'action.

NOUS VOUS PROPOSONS

Le CRE Montérégie vous propose une démarche participative et didactique en trois volets qui contribuera à la construction collective d'un projet d'écomunicipalité partagé par tous.

1

DIAGNOSTIC

Identification des pratiques internes établies

Analyse du contexte spécifique de la municipalité (besoins et réalités)

Rencontre des différentes directions (exercice de concertation)

Définition des priorités d'action

2

RÉALISATION

Rédaction du guide des pratiques écoresponsables au travail

3

COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Élaboration d'une stratégie de mobilisation et
d'un plan de communication interne

Élaboration d'indicateurs de performance

Évaluation de la démarche

Accompagnement pour l'organisation du lancement du guide

VOUS FAITES PARTIE DE LA SOLUTION !

- Toute activité professionnelle génère des déchets et des déplacements, consomme de l'eau, de l'énergie et des matières premières. Réduire l'empreinte écologique d'une entreprise nécessite donc l'adoption de pratiques écoresponsables par les employés.
- L'écoresponsabilité est la prise de conscience de l'impact de toute activité humaine sur l'environnement.
- Les bonnes pratiques sont des gestes responsables, simples et concrets applicables au quotidien.

Vos champs d'intervention

- Utilisation de ressources naturelles non renouvelables
- Gestion des déplacements
- Approvisionnement responsable
- Consommation énergétique
- Gestion des matières résiduelles

POUR NOUS JOINDRE
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
1150, rue Saint-Laurent O., Longueuil (QC) J4K 1E3
450 651-2662 | www.crem.qc.ca | info@crem.qc.ca



CRE MONTÉRÉGIE